

.....

## Vieux écrits

### Présentation de Pierre Collins, archiviste

Cette chronique a pour objectif de ressortir de l'oubli des textes et des documents d'archives dont le contenu est encore aujourd'hui intéressant et très instructif pour connaître la description et la perception des lieux et des événements d'hier.

Nous vous offrons aujourd'hui un long extrait du journal personnel de Louise-Amélie Panet-Berczy relatif à un voyage à Kamouraska en 1840. Nous avons conservé la graphie originale.

# Un voyage de Montréal à Kamouraska en 1840<sup>1</sup>

(Extrait)

Louise-Amélie Panet-Berczy<sup>2</sup>

(...) Enfin il nous fallut encore reprendre notre Caleche, pour accomplir notre marché et atteindre à Kamouraska, notre git final. Nous roulions dans la Paroisse de la Rivière Ouelle, qui nous parut moins pittoresque que les autres que nous avons vues; elle s'étend jusqu'aux Montagnes du Sud, et sa borne au Nord est le Fleuve, que l'on nomme ici la mèr; l'eau en est trop salée pour que les bestiaux même en boive, quoique dans Ste Anne, Paroisse plus haut, elle se boit encore quelque fois. Cette Paroisse est riche, mais de certains valons me parurent négligés. Peu après le coucher du soleil comme il faisait fort clair, nous entrames peu à peu dans une masse d'oiseaux, qui s'étendoit tout autour de nous, et aussi haut, dans l'atmosphère, que nous pouvions appercevoir, ils étoient tous de la même espèce mais de différentes grandeur, les plus des trois quart de la quantité étoit d'une moitié plus grande que les autres; ils voloient avec une extrême rapidité dans la même direction en montant le Fleuve, les jeux de leurs ailes frappé par la lumière faisait l'effet d'un gros abat de neige. Tant que nous pumes voir, nous fumes au milieu de cette légion, que je crois cependant pour la traverser nous fimes bien une lieue et demie de marche; je n'ai jamais vu un phénomène semblable.

Il y a un fort beau College à Ste Anne<sup>3</sup>, situé sur une hauteur, et que l'on apperçoit en montant de fort loin érigé, il y a je crois environ 18 ans. Il prosper et donne à bon compte une éducation classique à une foule de jeunes fils de cultivateurs, qui ne ferroient pourtant pad les frais de les envoyer à Québec. Voilà en quoi nos Prêtres sont vraiment louables; ils bâtissent en grande partie nos Collèges de leurs épargnes, à leur mort ils leur leguent leurs Bibliothèques, et leurs maîtres se prelevent sur leur Corps, ou sur ceux qui aspirent à en être.

Enfin, après avoir fait 19 lieues dans la journée, par une chaleur brulante, à 9 heures du soir, nous mimes pied à terre, à la maison de pension de Mons<sup>r</sup> Desjardins, qu'on nous avoit recommandée; il nous reçut lui-même nous disant que nous etions attendues et que l'Honb<sup>e</sup> Dyonne<sup>4</sup> avoit huit jours avant retenue des chambres chez lui pour une Dame et sa soeur. Je me trouvai un peu surprise de ce marché fait d'avance. Mais comprenant qu'il y avoit de l'erreur, donnez moi toujours, lui dis-je, à coucher pour ce soir et demain la chose s'éclaircira au

jour. Tous nos effets mis à l'abri, le charetier parlant d'aller loger ailleurs, j'écrivis un mot à mon neveu Louis Levesque à Berthier<sup>5</sup> pour l'informer de notre arrivée et de notre parfaite santé, de même à Mons<sup>r</sup> Woolsey père, à la même fin, puis je payai mon voiturier en lui exprimant ma satisfaction de ses soins.

Enfin nous débonnetant, déchâleant et nous félicitant tous ensemble d'être arrivés heureusement à notre but, nous trouvames moyen encore au «Prendrez vous quelque chose» de notre hôtesse, par un Oui; que pouvez vous nous donner pour nous desaltérer», car nous avons soupés? J'ai de l'eau, du vin, de la bière forte, de la bière d'EpINETTE, sans compter que nous avons du Cidre, pas plus tard que hier. Et bien «faites nous apporter de l'eau et de la Bière d'EpINETTE», et à l'instant deux gobelets et deux pots sont nés devant nous. Soife, je commence à boire avidement, suivant ma coutume, un verre de Bière, puis encore altérée je prends de l'eau, en la buvant je m'arrête, je sens qu'elle avoit une odeur affreuse de souffre. Eugénie qui suivoit mon exemple en témoigne du dégoût, j'en demande d'autre on en apporte qui étoit froide et limpide et j'en avale un demi verre de plus. Et puis nos chambres etant en ordre, nos lits prêts à recevoir nos membres las, je me couchai avec plaisir, bien persuadée que j'allai passer une de ces douces nuits qui temperent le sang et y mettent un baume salulaire; mais «vae mehi» La petite Bière avoit été faite, je le crois aux dépens de la mèr, le gobelet avoit été rempli d'eau souffrée et minérale, et mon estomac et mes entrailles, indignés de cette tromperie se mirent en mouvement pour expulser la fraude, et je passai la nuit dans de grands étouffements et un état fort violent, je demeurai plus ou moins dans l'angoisée tout le jour suivant; je mourrois de soif, l'on m'offrit de l'eau souffrée, j'étois comme l'infortuné Tantal et je parlai de partir immédiatement lorsqu'on me procura de l'eau potable.

Venons maintenant à ma soeur qui avoit souffert de la chaleur du soleil qui lui avoit enflé le visage, et qui ne put se montrer qu'après avoir pris quelque repos et s'être appliquée un onguent dit «Sans pareil», dont la composition est un secret, et recevoir la visite des personnes les plus marquantes

.....

de l'endroit, telle que Madame Taché, la Seigneuresse, et ses deux jeunes filles, Mons<sup>r</sup> Baptiste Taché son Cousin, et les Dames de sa famille<sup>6</sup>, Mad<sup>e</sup> Desbarats, en visite dans l'endroit, et Mons<sup>r</sup> le Conseiller Spécial Dyonne, qui a une maisonnée pleine de jeunes filles, dont l'aînée est pour se marier en septembre à Mons<sup>r</sup> Thomas Taschereau, avocat, fils de Mad<sup>e</sup> Panet, épouse de son père, unique fille qu'ait laissé son père l'Orateur pendant vingt ans, de la Chambre d'Assemblée. Invitées à une soirée chez Mons<sup>r</sup> Dyonne nous y rencontrâmes un Mons<sup>r</sup> Casabon, qui, parlant au maître du logis lui remarqua qu'on avoit vu à la Rivière Ouëlle, vis à vis de son établissement plusieurs marsouins se jouant dans la mène; la conversation se mit sur ce sujet et il pria très fort ma soeur et moi d'aller le lendemain passer la journée chez lui, nous faisant espérer que nous assisterions à la capture de quelques gros poissons. En conséquence de ces offres, le lendemain au matin, ayant loué une voiture, par le plus beau temps du monde, quoique le vent souffla du Nord Est, les quatre lieues et demie qu'il y a entre cette Paroisse et Kamouraska se firent promptement, les chemins étant unis comme ceux qu'on choisit pour une course de chevaux. Arrivant midi nous fumes reçues par la mère de Mons<sup>r</sup> Casabon, Dame de 83 ans entièrement bien conservée, marchant, voyant et entendant comme si elle n'en eut que 55. Après avoir pris notre part d'un bon dîner de famille nous allions nous assoir à une partie de Backgammon, lorsqu'un homme accourut essoufflé, dire qu'on voyait deux Marsouins dans la pêche. La mène se trouvait houte alors; nous courrâmes tous sur la grève, et effectivement on aperçut le gros dos blanc de deux immenses Marsouins qui se montraient de temps à autre, nageant au dessus de la pêche, dont la mène couvroit entièrement les piquets. Ne pouvant savoir si les poissons resteroient pris ou non, dans le filet qu'on leur avoit tendu, on rentra dans la maison, pour attendre jusqu'à la mène basse; ce point arrive vers les cinq heures du soir, à la joie de tout le voisinage, les pauvres Marsouins furent vus en dedans des piquets qui forment l'enceinte où on les prends d'ordinaire; car quelques fois ils s'en échappent, mais bien rarement. Il est singulier que le Marsouin au lieu de laisser l'enclos où il doit périr, s'il y reste avant le reflux y demeure comme s'il y étoit charmé. Enfin la mène se retirant toujours et leur proies ne flottant plus que dans quelques pieds d'eau, les pêcheurs s'avancerent près d'elles avec des dards et le leur plongerent dans les flancs. Ce spectacle me fit horreur, on voulut me faire l'honneur de frapper moi même l'une des victimes, montés sur une chaloupe qui y touchoit mais je m'y refusai en remerciant et fermant les yeux, ainsi que ma soeur. Je n'entendis que le souffle de détresse des créatures expirantes livrées à leurs bourreaux. On les laissa expirer dans la Pêche toute teintes de leur sang, d'où, ensuite, on les tira à terre pour couper le lard par morceaux, qui est épais d'une main, et qu'on fait bouillir dans des chaudrons pour le faire fondre et en retirer l'huile qui surnage. On l'employe pour l'éclairage, on en graisse les souliers de cuir rouge, les roues de charrettes, etc. Préparée de cette manière on sert même en cuisine, et j'ai mangée des beignets fort bons chauds, qu'on avoit fait frire. On tanne la peau fort épaisse des Marsouins, dont on façon en des traits de charrues, des fouets, sans compter qu'elle sert

de plus à bien d'autres usages. On mange ce qu'on appelle les ailerons, qui sont les nageoires, étant fort gras et de bon gout. J'oubliois de mentionner qu'il y a une seconde peau, outre la première, mince et transparente, sur laquelle on peut écrire, qui serviroit aussi très bien à défaut de vitres. Il y a une autre methode, moins parfaite de tirer l'huile que j'ai vu employer, il y a 26 ans, quand j'étois sur les mêmes lieux: On monte le poisson sur un échafaud où on pose des vaisseaux au dessous, et l'huile, par la décomposition des chairs, se dégage et y dégoute, mais l'air est infectée par cette opération à une demie lieue à la ronde. L'un des Marsouins, à la mort duquel nous assistâmes, avait 15 pieds de long et l'autre 14 et plus.

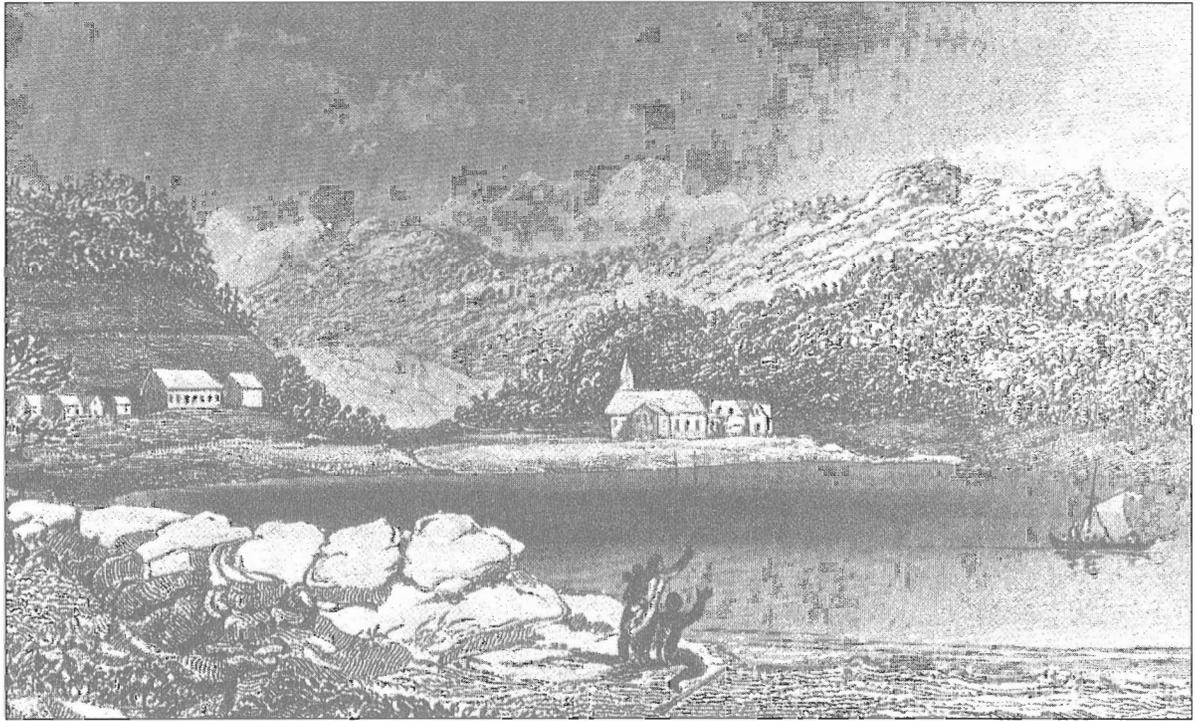
Le lendemain nous retrouvâ à Kamouraska fort satisfaites d'avoir assistées à une pêche fort rare maintenant sur des grèves où, autrefois, on a tué depuis 800 jusqu'à 1500 cochons de mène. Nous passâmes deux jours tranquillement à la maison, ne sortant que pour aller à la grève respirer l'air marin, que nous étions venus chercher de loin, ramasser ce qu'on appelle des pattes de perdrix, petite plante marine orange et rouge, et de longues feuilles de varech.

Il vint tout à coup, à ma soeur, l'envie d'aller à la Malbaie qui après sept lieues de traversée, est à l'opposée de Kamouraska, d'où à la vue simple, on en voit les maisons, et la lunette d'approche, la plus faible, vous les fait distinguer parfaitement. J'ai pu, autrefois, avec de meilleurs verres, y voir labourer les collines horizontalement. Je ne savois comment m'y prendre pour satisfaire à son désir, d'ailleurs je craignois de m'aventurer sur ce grand Fleuve dont l'eau verte nourrissant de grandes troupes de moutons (vagues) m'effrayèrent. Un Mons<sup>r</sup> Dépouliot, homme parfaitement respectable, dit devant moi, qu'une affaire pressente l'appeloit absolument de l'autre côté pour un jour; il retraverseroit le jour suivant. La journée présageant devoir être sereine, je crus ne pouvoir avoir une meilleur occasion. Je lui demandai de nous prendre sous sa protection pour aller passer quelques heures en même temps que lui. Avec beaucoup d'urbanité, il me répondit que rien ne lui seroit plus agréable que d'accompagner des Dames étrangères et de leur faire les honneurs du Pays. Le jour suivant, en conséquence, profitant du vent de Nord Est, dans une bonne Chaloupe et pour le prix de trois piastres, nous nous embarquâmes gaiement à dix heures du matin. Je n'étois pourtant pas sans craintes; j'avois peur que le vent n'augmentant, ne nous ballote plus que mon courage ne me le fit endurer facilement, et j'appréhendais d'avoir le mal de mène ainsi que ma soeur, qui n'étoit pas déjà trop forte, et qu'au lieu de jouir d'une partie de plaisir nous n'en eussions qu'une d'ennui. Le beau temps, heureusement dispersa toutes ces laides prévisions. Un vent léger soulevoit l'eau sans la briser; ses verts ondoiements ressembloient à ceux d'une Prairie sur laquelle se promène un zephyr. Le Ciel auroit été d'un bleu foncé, si une légère brume n'avoit tempérée cette belle couleur, on avoit en vue les blanches voiles de douze vaisseaux de différentes grandeurs, on apercevoit que la voilure la plus haute des uns, pointant seulement à l'horizon du Nord Est, cours, comme on le sait du St Laurent, les autres vogaient dans la direction opposée, et deux seulement passant non loin de notre petite embarcation

à voile déployées, embellissoit encore d'avantage le grand Fleuve qui fait la gloire du Pays. Ayant en très peu de temps dépassés l'île aux Corneilles à une demie lieue seulement de la rive de Kamouraska et où l'on peut se rendre en voiture à roues à la marée basse, nous trouvâmes les vagues un peu plus fortes que quand nous étions sous son abri; mais lestées à propos, nous n'éprouvâmes pas trop de mouvement. Avancant dans le large nous aperçûmes, montant et descendant avec les lames, plusieurs goelans, blancs comme de la neige fraîchement tombée, nageant gracieusement ils semblaient faire le même cours que nous, leur cou brillant comme de l'ivoire au Soleil, je ne pouvois me lasser de les admirer voguant joyeusement sur l'onde et sans paroître faire aucun mouvement perceptible, pour s'y soutenir. Mes yeux se détournant à la fin d'eux, je regardois vaguement la mer, quand tout à coup une masse blanche se souleva tout près de nous hors de l'eau, et fit balancer considérablement notre chaloupe, j'en fus surprise, même effrayée, lorsque les bateliers crièrent c'est un Marsouin, c'est un Marsouin, bientôt on en aperçut un autre un peu plus loin, et puis de quelque côté qu'on vint à jeter les yeux on voyoit des dos blancs, gris-bleuâtre se montrer un instant sur la surface, puis se cacher au sitôt dans leur élément salé. Le Pilot qui nous conduisoit nous dit que les harengs, la sardine, le Roulis et la Loche (petite morue) étant fort nombreux cette année, le Marsouin les suivoit ainsi de près pour en faire sa pature. Nous

dégageant peu à peu de cette bande de poissons, nous fîmes route légèrement et après 5 heures et demi à faire ces 7 lieues de la traversée, ou malgré moi j'eus toujours un peu peur et Eugénie point fort rassurée, nous abordâmes à la rive de la Malbaie conformée de sable de galets et de gros cailloux blancs, qu'on aperçoit clairement de Kamouraska. Après avoir marché environ quatre arpents nous arrivâmes à la maison d'un nommé Pierre Hudon dit Beaulieu, de la même famille que celle que nous avons à Daill'ebout. Le Maître de la maison et sa femme nous reçurent fort bien et ils nous dirent, que tout ce qu'il y avoit chez eux serait très fort à notre disposition; les pieds me soulevant de terre malgré moi, et la tête me tournant par l'effet de la mer, je demandai de me

mettre sur un lit pour me raffermir, ce que l'on me permit volontiers, et après une couple d'heures de repos, Eugénie et moi nous nous sentions assez bien pour courir au rivage, ou étant arrivées à notre étonnement, la mer nous parut beaucoup plus large, envisagé d'ici qu'on ne juge de l'autre bord, et l'on distinguoit à peine les côtes de Kamouraska. Ce phénomène est du sans doute à ce que les terres sont beaucoup plus basses à Kamouraska. Jetant les yeux du côté du Nord, nous n'y aperçûmes que des Montagnes s'y entassant, et en long et en large, les unes sur les autres. Étant revenues à la maison, M<sup>r</sup> Dépouliot, qui nous y attendoit, nous annonça qu'il ne pourroit repartir que le surlendemain au matin. M<sup>r</sup> Hudon consentant, de bon coeur, à nous donner l'hospitalité, pour notre argent, après nous avoir donné à souper, avec du thé de l'aloë sèche, du pain et du bon beurre, on nous prépara un lit, dans un petit réduit qui nous reçut toutes deux. Je revai toute la nuit que j'étois encore dans la Chaloupe, tantôt fendant l'eau comme un Cigne qui reçoit la brise de ses ailes, et tantôt prête à



Le village de La Malbaie (Nos Racines, no 71, p. 1434).

tourner par la violence du vent trop violent; enfin le matin arriva et me tira de peine, et ayant déjeunée avec du bon thé et du Roulis frit, nous prîmes un chemin de voitures qui nous conduisit à une côte, où, devenant sentier, il nous conduisit entre deux Montagnes. Bientôt nous en détournâmes l'un des éperons et nous aperçûmes la plus belle vue du monde; des vallons verts comme pré, des terres hachées, des Monticules, des Montagnes et sur le déclin des montagnes, une rangée de bonnes maisons à distance les unes des autres formant une concession très bien établie, sur un terrain suffisamment plan; ce qui n'empêche pas que, sur plusieurs terres, il y ait des Monticules, qu'on cultivoit en les labourant horizontalement ou encore mieux à la pioche. Après cinq heures de promenade

.....

que nous terminames en regardant l'établissement de Mons<sup>r</sup> Nairn, Seigneur du lieu, fort riche et encore garçon, nous revemmes chez Mons<sup>r</sup> Hudon lasses à forfait, et l'on nous servit notre diné, composé d'une soupe aux pois-au-lard et d'un morceau de Saumon bouilli excellent. On en prend en suffisante quantité à la Malbaie, année par année. Notre repas pris, nous dormimes un peu pour nous rafraichir et puis nous entrammes en conversation avec Mad<sup>e</sup> Hudon qui nous raconta l'histoire domestique de la famille de leur Seigneuresse Mad<sup>e</sup> Nairne, qu'elle nous loua beaucoup. Elle s'étandit boucoup sur les filles de cette Dame, l'une d'elle restée fille, ses deux autres firent de mauvais mariages, qui les rendirent fort malheureuses, surtout la dernière. Toutes ces femmes etant mortes, Mons<sup>r</sup> Nairn, Seigneur actuel, est donc un grand propriétaire<sup>7</sup>. Le soir etant arrivé sur ces discours, nous soupames de bon appétit encore du poisson et nous dormimes profondément. Dans le cours de la soirée on me fit avertir de nous lever matin, et en conséquence, à six heures nous etions prêtes à entreprendre la grande traversée et quelques minutes après, nous etions de nouveau dans le fond de la Chaloupe, conduit par un Pilot et un autre homme qui nous menerent sains et saufs à Kamouraska.

Après un jour de repos, Mad Taché, la Seigneuresse, vint nous chercher dans sa voiture, pour nous mener faire une promenade à son Moulin, située sur la Rivière Kamouraska, dans la deuxième concession. Environ au tiers du chemin pour s'y rendre, il se trouve un pont très long et si rapide, qu'avec la prudence convenable, nous descendimes de voiture pour le traverser à pied, et appercevant de belles cloches roses et d'autres fleurs, au bord de la Rivière, nous y fumes pour les voir de plus près et en cueillir un bouquet. En approchant de plus près, nous vimes plusieurs enfants, sur le bord de l'eau, qui se jouoient avec une espece de Moucle, que les Anglais nomment «Clams». Ils en avoient ouverts plusieurs et leur père le Capitaine Ouellet venant à eux, je ne sais à quelle fin, un des petits garçons s'écria, «papa! papa! voyez donc le joli oeil de poisson que je sors de trouver dans ce Moucle», lui en montrant, en même temps, les coquilles ouvertes. Nous regardames ce prétendu oeil et, à notre extrême surprise, nous vimes que c'étoit une perle grosse comme le plus gros pois, et d'une couleur rose chatoyante charmante. Nous l'admirames longtemps, et la laissant s'entend bien, entre les mains de son possesseur. Nous passames environ deux heures à visiter le beau Moulin à 6 moulanges qui moule pour Kamouraska. Brûlé, il y a 10 ans, il en couta L 2,300 pour le rétablir tel qu'il est. Il rapporte, nous dit on, un bon profit, et on peut facilement forcer les censitaires, d'y porter leurs moutures, et on le fait sans y manquer. Tous les droits Seigneuriaux, quant à cela, dans les Paroisses du District de Québec, sont plus respectés que dans le District de Montréal, ou les maximes révolutionnaires ont infectés tous ceux qui y voyent leur intérêt. Quoiqu'il en soit, ce moulin fait de bon ouvrage, donne un gros profit et se trouve située dans un site pittoresque dont j'aurais voulu faire un dessein si j'en avois eu le temps. La journée fut fraiche et nous rendit le retour fort agréable. Deux jours se passerent assez solitairement, mais Mons<sup>r</sup> Dyonne nous avoit prêté des livres

amusants, qui nous firent passer agréablement le temps. Pour la seconde fois, depuis notre arrivée, il nous invita à passer la soirée chez lui où je trouvai une nombreuse société, et, entre autres, mon ancienne connaissance Mons<sup>r</sup> le Docteur Horseman. Il est membre honoraire de la Société d'Histoire Naturelle de Québec et en cette qualité s'occupe d'objets naturelles, c'est dire: quand il y pense. Mons<sup>r</sup> Ouellet sachant son gout, lui porta, le lendemain du jour où nous vimes au bord de la Rivière Kamouraska, la belle perle que son petit garçon y avoit trouvé avec deux autres plus petites, mais rondes et blanches, dont il lui fit présent c'est dire: d'une. J'exprimai le plaisir que j'avois eue de le rencontrer au moment où elle fut trouvée, et Mons<sup>r</sup> Dyonne et Baptiste Taché ayant dit qu'ils votaient pour qu'elle me fut donnée par Mons<sup>r</sup> Horseman; un peu contre son gré, il se crut obligé de m'en faire le cadeau. On me donna aussi la coquille du meme poisson que celui où elle se forma, et je possedai la perle et la coquille que je me proposai d'emporter pour la montrer à Mons<sup>r</sup> Berczy et mes autres amis, et ensuite en disposer en faveur du Musée de Québec, suivant l'intention première, de son Membre Honoraire, Mons<sup>r</sup> le Docteur Horseman.

Il faut que je me félicite ici de la bonne fortune qui m'a accompagné dans mon voyage de Kamouraska. Sous le rapport de la Curiosité satisfaite et sous celui des civilités que j'ai reçues de tous les principaux habitants du lieux. Et j'ai joui doublement de ces avantages puisqu'ils ont été partagés par ma soeur<sup>8</sup>. Pour mettre le comble à sa satisfaction, exprimée sur son visage, elle n'a non seulement passée pour ma soeur cadette de 30 ans, mais il y en a qui l'ont cru ma «petite fille». Elle en riait de meilleur coeur encore que moi, car bon sang ne peut mentir: d'ailleurs l'air de Kamouraska ne lui a pas été entièrement favorable, et le poisson qu'on y sert sur les tables, n'a pas eu le pouvoir d'aiguiser son appétit.

Après avoir restée 3 semaines à Kamouraska, enfin je dus en partir et après avoir arrangés mes comptes, avec notre hôte qui nous donnoit notre pension, 2 chambres à coucher et un petit salon pour 29 par jour, l'avoir payé pour moi et ma soeur, et en avoir reçu quittance, je me préparai à laisser cet endroit où je n'avois reçu que des honnêtetés, et éprouvée que de l'agrément; et mardi 4 août j'entrai dans la Caleche qui devait me reconduire à Québec.

Notes

- 1 Extrait du journal intime manuscrit rédigé par Darne Marie-Louise Panet-Berczy en 1840. Ces «souvenirs», ainsi que bien d'autres, furent publiés collectivement en 1987, à Montréal, par la Société de recherche historique Archiv-Histo sous le titre **La vie aux Illinois au XVIII<sup>e</sup> siècle**. Nous remercions vivement son directeur, Normand Robert, pour nous avoir autorisé la publication de ce long extrait des «Souvenirs inédits de Marie-Anne Cerré» (sous-titre) qu'a doctement annotés Marthe Faribault-Beauregard (voir les notes 3 à 8 inclusivement).
- 2 Louise-Amélie Panet est née le 27 janvier 1789 à Québec; elle est la fille de Pierre-Louis Panet, avocat, l'un des juges de la Cour du Banc du Roi pour le district de Montréal et conseiller exécutif de la Province du Bas-Canada. Elle a épousé, à Montréal, en 1819, William Berczy (né à Londres en 1791) qui devint député du comté de Kent (Ontario) en 1828. Sa mère, Marie-Anne Cerré, était la fille de Gabriel Cerré, riche commerçant de St-Louis, Missouri (États-Unis).
- 3 Le collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière a été fondé par Charles-François Painchaud, curé de la paroisse depuis 1814. Le collège a commencé à recevoir des élèves en septembre 1829.
- 4 Il s'agit de l'honorable Amable Dionne, né à St-Germain de Kamouraska, le 30 novembre 1781, fils d'Alexandre et de Madeleine Michaud. Marié à la Rivière-Ouelle, le 10 juin 1811, à Catherine Perrault, fille de Michel et de Marie-Angélique Damours de Plaines, et nièce de Jacques-Nicolas Perrault, seigneur de la Rivière-Ouelle. Amable Dionne entra en société avec M. Pierre Casgrain, (grand-père des abbés Casgrain). Un an après son mariage, il alla prendre la direction de leurs affaires à Kamouraska. Il quitta son associé, en 1849, pour aller habiter à Ste-Anne-de-la-Pocatière, dont il avait acheté le manoir, en 1830. Il fut élu député du comté de Kamouraska, en 1830, poste qu'il occupa jusqu'en 1835. Le 22 août 1837, il était nommé au Conseil législatif. Il démissionna en 1838 pour faire partie du Conseil spécial chargé de faire l'Union entre le Bas et le Haut Canada. Nommé à nouveau au Conseil législatif, il conserva son siège jusqu'à sa mort, survenue le 22 mai 1852. Le couple Dionne-Perrault avait eu treize enfants, dont dix atteignirent l'âge adulte: Henriette 1815-1838, avait épousé Georges Desbarats (Pierre-Édouard et Marie-Josèphe Voyer), le 24 septembre 1798, à Québec; Hortense 1817-1894, avait épousé Eugène Casgrain (Pierre et Marguerite Bonenfant), le 22 mai 1832, à Kamouraska; Hémédine, 1819-1870, avait épousé Pierre-Elzéar Taschereau, (Thomas-Pierre et Françoise Boucher de Boucherville), le 8 juillet 1834, à Kamouraska; Adèle 1820-1861, avait épousé Jean-Thomas Taschereau (Jean-Thomas et Marie Panet), le 1<sup>er</sup> septembre 1840, à Kamouraska; Olympe 1822-1854, entrée religieuse à l'Hôpital-Général de Québec, en 1847; Caroline 1824-1887, épouse Cirice Têtu (François et Charlotte Bonenfant), le 14 décembre 1846, à Kamouraska; Clémentine 1825-1900), épouse Ludger Têtu (François et Charlotte Bonenfant) le 1<sup>er</sup> septembre 1846, à Kamouraska; Amable 1827-1870, épouse Louise Catherine-Wilhelmine Boisseau (Gaspard et Louise Wilson), le 14 octobre 1851, à Montmagny. Amable avait hérité de la seigneurie des Aulnaies, léguée par son père; Elysée 1828-1892, épouse Clara Têtu (François et Cécile Chabot), nièce de Cirice Têtu, époux de sa soeur Caroline. Il fut seigneur de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Sa plus jeune fille, Adine devint l'épouse d'Alexandre Taschereau, ancien premier ministre du Québec; Georgina 1830-1888, épouse Jean-Charles Chapais (Jean-Charles et Julienne Ouellet), le 20 juin 1846, à Kamouraska. Ils furent les parents de l'honorable sénateur Thomas Chapais.
- 5 Louis Lévesque 1822-1878, notaire à Ste-Mélanie d'Ailleboust, fils de sa soeur, Mélanie Panet.
- 6 Il s'agit de Julie Larue, fille de Jean-Baptiste et de Geneviève Clesse. Elle avait épousé, à Québec, le 14 mai 1810, Pascal Taché, fils de Pascal-Jacques et de Marie-Louise-Renée de Charnay, veuve de Jean-Baptiste Magnan, d'un premier mariage, et co-seigneuresse de Kamouraska. Les trois camps de la seigneurie appartenaient aux époux Taché, le quatrième appartenant exclusivement à Mme Taché. Celle-ci le laissa, par testament, à leur fils unique, Pascal. Elle mourut en 1813 et son mari alla la rejoindre en 1830. Pascal devint donc seigneur de Kamouraska à part entière. Pascal Taché, né en 1786, mourut, à son tour, le 3 janvier 1833, laissant quatre enfants vivants: Louis Pascal Achille 1813-1839, marié le 16 juillet 1834, à Québec, à Josèphe Joséphine Eléonore D'Estimauville, (Jean-Baptiste-Philippe et Marie-Josèphe Drapeau). Il mourut assassiné par le docteur Holmes, de Sorel: Louise-Hélène 1817-1890, mariée à Nazaire Têtu (François et Charlotte Bonenfant) le 16 août 1842; Julie-Arthémise 1822-1888, mariée à Charles-Barthélemi Gaspard Tarieu de Lanaudière (Pierre-Paul et Véronique Gordon), de Joliette; Jacques-Wenceslas 1823-1879, marié à Marie-Charlotte-Louise-Elisabeth Taché (Jean-Baptiste et Charlotte Mure), le 28 novembre 1848, à Kamouraska, sa cousine. Il est donc évident que «ses deux jeunes filles» mentionnées dans le récit, sont Louise-Hélène et Julie-Arthémise. Jean-Baptiste Taché, «son cousin», est, sans aucun doute, l'honorable Jean-Baptiste Taché, 1786-1849, notaire, député, conseiller législatif, époux de Charlotte Mure.
- 7 John Nairne, né en Écosse, en 1731, lieutenant dans le 78<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, participa à la prise de Québec, en 1759. En 1762, le gouverneur Murray, divisa la seigneurie de La Malbaie en deux et la concéda à John Nairne et Malcolm Fraser. Nairne reçut le village de La Malbaie et ses environs. Il amena avec lui des soldats de son régiment car il espérait créer une colonie écossaise et protestante. La plupart de ces soldats épousèrent des canadiennes et leurs descendants devinrent de véritables Canadiens-français portant des noms à consonances britanniques. Pour sa part, Nairne épousa une Écossaise, Christiana Emery, à Québec, le 20 juillet 1789. La guerre d'indépendance le força à reprendre momentanément sa carrière militaire. De retour à La Malbaie, il fut déçu de constater que malgré tous ses efforts, sa fille Magdalen, épouse, à Québec, un catholique, Peter McNicol, la deuxième, Mary, épouse secrètement, à Québec, un cultivateur, francisé, Augustin Blackburn, et ne retournera plus au manoir, enfin, la troisième, Christine, restera célibataire et ira habiter Québec, où, selon ses goûts, elle mènera une vie mondaine des plus remplies. L'un de ses fils, mourra, aux Indes, en 1799, le second, Thomas, qui héritera de la seigneurie, préférera la vie militaire. Mme Nairn, mère s'occupera de gérer la seigneurie, jusqu'à son décès, survenu en 1828.
- 8 Amélie Panet Berczy était accompagnée, lors de son voyage à Kamouraska, par sa plus jeune soeur, Marie-Anne, alors âgée de 34 ans, veuve, depuis deux ans, d'Horace Panet. Amélie était de dix-sept ans son aînée, étant, elle-même, âgée de 51 ans.